





COMMUNIQUÉ DE PRESSE : LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE DEVIENT LE 24ème ÉTAT AFRICAIN À ABOLIR LA PEINE DE MORT

L'Assemblée nationale de la République Centrafricaine (RCA) a adopté le 27 mai 2022 la loi abolissant la peine de mort en RCA. Après la promulgation de ce texte par le Président Touadéra, la RCA deviendra le 24^e État abolitionniste d'Afrique et le 110^e dans le monde.

« L'adoption de cette loi permet à la RCA de rejoindre la majorité des pays du monde ayant aboli la peine de mort. »

Brice Kevin Kakpayen, président de la Commission « Institutions, démocratie, judiciaire et affaires administratives »

Cette étape historique constitue l'aboutissement d'un intense travail de plaidoyer porté par la société civile menée par l'ACAT RCA et les parlementaires qu'ECPM et la FIACAT soutiennent activement depuis de nombreuses années. Par ailleurs, se concrétise aujourd'hui l'engagement de longue date des autorités de RCA en faveur de l'abolition dont la dernière exécution remonte à 1981. Le Président Faustin-Archange Touadéra s'était notamment distingué par un engagement fort pris à l'occasion du discours d'investiture de son second mandat le 31 mars 2021

ECPM et la FIACAT félicitent la société civile, dont l'ACAT RCA, pour ses actions de plaidoyer auprès autorités ainsi que pour le travail de sensibilisation de la population centrafricaine mené ces dernières années.

« Nous sommes très satisfaits, mais conscients qu'il va falloir sensibiliser la population. »

Bruno Gbiegba, Coordonnateur du plaidoyer abolitionniste de l'ACAT RCA

L'ACAT RCA, ECPM et la FIACAT félicitent les députés ainsi que les autorités de RCA pour leur engagement et pour ce progrès immense en faveur des droits humains. À la suite des récentes abolitions en Sierra Leone et au Tchad, **l'abolition de la peine capitale en RCA confirme la forte tendance abolitionniste sur le continent africain.**

« L'abolition de la peine de mort est un formidable symbole envoyé par les autorités centrafricaines à la communauté internationale. Désormais, nous invitons le Président Touadéra à nous rejoindre lors du 8ème congrès mondial contre la peine de mort prévu en Allemagne à Berlin cet automne, du 15 au 18 novembre prochain. »

Nicolas Perron, directeur des programmes d'ECPM

La RCA doit désormais parachever ce processus en ratifiant le Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort.

ECPM et la FIACAT continueront de soutenir les acteurs abolitionnistes en RCA pour ces prochaines étapes.

ECPM

62 bis avenue Parmentier

75011 Paris - France

www.ecpm.org

FIACAT

96 boulevard de la libération 94300 Vincennes

www.fiacat.org

ACAT-RCA

BP 527 / Bangui

acat rca@yahoo.fr

ECPM et la FIACAT

Membre fondateurs Comité de pilotage



CONTACTS PRESSE

Aurélie Bois

Relations presse, ECPM aurelie@agencethedesk.com

06 87262768

Raphaël Chenuil-Hazan

Directeur général, ECPM rchenuil@ecpm.org

Guillaume Colin

Directeur exécutif, FIACAT g.colin@fiacat.org